



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 20 août 2021 – Le Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 20 août 2021.

- Le prix de l'essence diminuera de 3,0 cents le litre; et
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel diminuera de 1,3 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 134,0 et 135,1 cents le litre et celui du diesel se situera entre 131,9 et 133,1 cents le litre.

Le prix maximal pour le mazout de chauffage est de 99,9 cents le litre.

Pour connaître le prix actuel des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 27 août 2021.